



En effet, le contrat de l'entreprise chargé de la construction du complexe sportif d'Olembe depuis 2015 a été résilié par le ministre des sports du Cameroun pour non respect des engagements.

La châtiment est tombé comme un coup de massue pour l'entreprise picini car, le maître d'ouvrage ne semble pas satisfait de l'évolution des travaux des différentes infrastructures sportives devant abriter les deux événements majeurs que sont la CHAN ET la coupe d'Afrique des nations.

Et pour cause, le ministre des Sports et de l'éducation physique, Narcisse Mouelle Kombi, relève entre autres l'octroi des marchés par l'entreprise à des sous-traitants sans l'aval du maître d'ouvrage, « non paiement des salaires des travailleurs, arrêt des travaux et abandon du chantier ».

Le tout couronné par « une défaillance de l'entreprise caractérisée par le non respect des engagements contractuels et des ordres de service s'y rapportant, l'incapacité pour l'entreprise à livrer les travaux dans les délais », écrit Narcisse Mouelle Kombi. Pour rappel, le groupe Piccini était sur ce chantier depuis 2015. Il a été remplacé ce vendredi par l'entreprise Magil pour la reprise et l'achèvement des travaux du complexe.